

# CONFLITS DANS L'AIR

COMMUNIQUÉS DE SECTION - ROISSY-CDG



## Grève : faisons-nous respecter !

APRES LES EVENEMENTS TRAGIQUES DE CES DERNIERS JOURS, LE SNCTA DECIDE DE REPENDRE EN MAIN LA DESTINEE DE NOTRE PROFESSION ET VA DEPOSER UN PREMIER PREAVIS DE GREVE DE DEUX JOURS LES 8 ET 9 AVRIL PROCHAINS. SI CE PREMIER PREAVIS DE DEUX JOURS N'EST PAS SUFFISANT POUR OBTENIR L'OUVERTURE DE NEGOCIATIONS, LE SNCTA DEPOSERA ENSUITE DEUX AUTRES PREAVIS DE TROIS ET QUATRE JOURS.

### Le contexte

#### ♦ Mission RP2 :

Au lancement de la mission RP2, le gouvernement s'était engagé à négocier les points revendiqués par le SNCTA comme non-traités par le protocole, s'il était mis en lumière des difficultés d'organisation du travail.

Ces problèmes ont été largement démontrés par le syndicat, et le rapport de conclusion de Jean-Michel Vernhes, pilote de la Mission RP2, en atteste, sans équivoque. Ce dernier a donc directement transmis au ministère son dernier rapport d'étape sur les RH, concluant que le travail technique était terminé et préconisant d'envisager la mise en place de mesures spécifiques, bien évidemment négociées.

JM Vernhes partage nos constatations sur nos carences techniques et organisationnelles. Comme nous, il estime que pour faire face à l'avenir, des changements sont inévitables. Refuser d'accepter cet état de fait serait suicidaire pour toute la profession.

#### ♦ CT DSNA

Lors du dernier CT DSNA, la direction a tenté de désamorcer certains points du préavis préalablement posé pour affaiblir le mouvement : annonce du report du contrôle des heures et courrier du DG à la DGAFP pour demander l'exclusion des corps techniques de la réforme du RIFSEEP. Sur ces deux points, il ne faut pas être dupes, rien n'est réglé au fond.

#### ♦ Nos amis Rémois

Des mesures de flexibilité sans précédent et dérogeant à toutes les règles actuelles étaient à l'ordre du jour du CT

d'avril au CRNA Est. Elles devaient permettre de faire passer le trafic cet été : 4 vacations supplémentaires( le protocole 2013 a validé le 1 jour sur 2 annualisé), dépôt de congés avec préavis minimal de 45 jours. Ceci évidemment sans aucune négociation, alors que nos collègues souffrent déjà de l'explosion de trafic avec un sous-effectif et des expérimentations qui ne permettent pas de travailler sereinement. Ces défaillances dans le dialogue social rémois sont un avant-goût de ce qui se passera chez nous dans les mois ou les années à venir si nous continuons d'offrir des ajustements à notre encadrement.

#### ♦ Les revendications du SNCTA : état des lieux

Les effectifs sont en baisse dans tous les centres depuis 2010. La productivité des contrôleurs aériens a déjà fortement augmenté. Les tours de service sont modifiés sans aucune contrepartie. Les nouveaux outils techniques prennent du retard chaque année alors qu'ils sont déjà déployés chez nos voisins européens. Les projets opérationnels n'avancent que trop lentement quand ils ne sont pas carrément au point mort par manque d'organisation, d'experts ou de financements. Le dernier protocole n'a fait qu'enfoncer encore un peu plus une DSNA déjà en retard sur ses objectifs, incapable de répondre aux enjeux de demain ou de tenir son rang dans le concert des prestataires européens. Depuis plus de deux ans, face à ce constat sans appel, l'administration centrale note, compose, délaie (quand elle ne se défausse pas de ses propres responsabilités sur le dos de l'Europe, la crise financière et/ou l'état des compagnies aériennes) pour faire avancer de nouvelles contraintes : IR ATCO, badgeuse, médical... Sans, bien sûr, penser à négocier à aucun moment.



### ◆ CDG : une situation alarmante

Voici les principales mesures que nous avons déjà acceptées ou vécues sans contrepartie :

- équipe à 15 voire 14 alors que l'administration avait acté 17. Il manque 22 contrôleurs et ce n'est pas fini;
- flexibilité : J6 explosé en 4 mini-équipes sur 3 sites différents avec horaires singuliers ;
- flexibilité (bis) : en ayant recours aux détachés et assistants de sub pour permettre aux équipes de passer sous les 10/11 mini en jouant sur la fibre amicale et en effaçant tout problème d'effectif aux yeux de nos dirigeants ;
- TDS qui ne devait être qu'un patch ;
- travailler en conditions dégradées avec des pannes qui se cumulent et dont nous seuls portons la responsabilité opérationnelle quotidienne : ILS, VOR, écrans radar, téléphones, données météo... Ces irrégularités résultent d'un manque de moyens financiers et humains dont seule l'administration est responsable.

### La grève pour ouvrir un espace de négociations

La DGAC n'est pas prête à ouvrir des négociations sans passer par la confrontation, elle souhaite tester ses contrôleurs estimant que le signal envoyé par vos votes aux élections professionnelles de décembre dernier n'est pas suffisant. Pourtant le SNCTA est le seul syndicat à avoir bénéficié d'un vote massif -et en hausse- lui conférant une réelle représentativité des contrôleurs dans la DSNA et la DGAC.

Le SNCTA dépose donc un premier préavis de grève de deux jours les 8 et 9 avril prochains. La mobilisation se doit d'être forte dès le début pour affirmer notre détermination. Si rien n'aboutit, nous monterons en puissance et déposerons un second préavis de trois jours les 16, 17, 18 avril. Si l'administration continue à nous ignorer, nous enchaînerons avec un troisième préavis de quatre jours les 29, 30 avril + 1 et 2 mai. Pour porter leurs fruits, ces grèves devront être massivement suivies du début à la fin!

Que dira-t-on d'une administration qui ignore le principal

représentant syndical des contrôleurs après 3 salves de préavis qui comptent 9 jours en cumulé ?

Nous sommes fermes et déterminés, et assumons notre stratégie sans prendre notre administration au dépourvu.

Aujourd'hui, si la DGAC ne souhaite pas ouvrir de négociations spécifiques à la DSNA, c'est parce que son DG se raccroche tant bien que mal à son protocole (qui oublie les spécificités du métier ICNA) et parce que ce dernier a choisi son interlocuteur privilégié : la CGT. Il nous faut donc être capables de renforcer ce rapport de force, qui bloque toute avancée dans notre organisation de travail (la CGT prend-elle en compte les problèmes de Reims ?...vu sa représentativité locale, on peut en douter).

Récemment au congrès SNCTA de Bordeaux, étaient présents des membres des BN passés : ils se sont battus pour nous et ont été révoqués de la fonction publique. Mais leur combat a permis de poser les jalons de notre profession : travail en équipe, 1j/2, revendications statutaires et bien d'autres valeurs encore dont le RESPECT DE LA PROFESSION... Ces valeurs, nous les défendons toujours aujourd'hui, et c'est pourquoi nous appelons à la grève, pour nous faire respecter et nous faire entendre !

Aux confédérés qui agitent la peur d'une sortie de la fonction publique avec nos demandes d'ouverture de négociations spécifiques nous leur répondons : l'accord licence nous a-t-il fait sortir de la DGAC ? NON. De même que la catégorie A, le HEA, le PC pour tous...

A ces mêmes confédérés qui s'insurgent devant notre demande d'ouverture de négociations, nous leur répondons: n'avez-vous pas vous aussi signés des accords spécifiques pour les contrôleurs il y a 30 ans ? La réponse est OUI ! Ont-ils été mortels pour la DGAC ? La réponse est NON, bien au contraire et ce pour tous les personnels de la DGAC ! C'est notre immobilisme d'aujourd'hui, immobilisme que vous préconisez, qui serait mortel et précipiterait la DGAC dans le gouffre.

Alors soyons forts, soyons déterminés, n'ayons pas honte d'afficher nos revendications et nos spécificités ! L'administration tente de toucher à nos conditions de travail (car les textes l'autorisent entre autres à nous faire travailler jusqu'à 43h par semaine...) sans contrepartie en faisant culpabiliser la profession sur un statut soi-disant avantageux mais qui ne reflète que les responsabilités que nous assumons quotidiennement : ça suffit !

Les ICNA sont les oubliés du dernier protocole mais les premiers à qui on tente d'imposer de nouvelles obligations (vérification des 200h, tests d'anglais, blocs de secteurs pour les MU, vacances complémentaires...) : si nous ne nous mobilisons pas aujourd'hui, qui sait de quoi notre avenir sera fait ?

Chers collègues, nous sommes à un tournant crucial pour notre profession, mobilisons-nous :

Premier préavis : 8 et 9 Avril

Deuxième préavis : 16, 17, 18 Avril

Troisième préavis : 29 et 30 Avril + 1<sup>er</sup> et 2 Mai

